DES MOYENS POUR AGIR

Prêt de matériel

Selon les besoins et les disponibilités, l'OMS met gratuitement à votre disposition différents équipements :

- Matériel audiovisuel
- Mur d'escalade
- Fauteuils roulants
- Mange-debout
- Percolateur / friteuse
- Barnums
- Arche

Dispositif de formation

L'OMS accompagne la montée en compétences de vos équipes grâce à différentes possibilités de formation :

- Formations professionnelles
- Formations à destination des dirigeants bénévoles
- PSC 1 : formation initiale et recyclage

À VOS CÔTÉS

Gestion administrative

Nous vous accompagnons dans les différentes étapes de la vie de votre association :

- Comptabilité
- Rédaction de demandes de subventions
- Rédaction de statuts
- Accompagnement sur la réglementation associative

Services civiques

Faciliter la mise à disposition de services civiques afin de vous accompagner dans vos actions et vos projets.

Dotations

L'OMS peut vous accompagner en proposant des dotations destinées à récompenser les participants à vos événements.

Coupes

Médailles

Goodies

CONTACT

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS MIRAMAS

Rue Albert Camus, 13140 Miramas

04 90 50 03 24

secretariat@oms-miramas.fr

www.oms-miramas.fr

OMS MIRAMAS

AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

REJOIGNEZ-NOUS !

Adhérons et faisons ensemble avancer vos projets associatifs !



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS MIRAMAS

Un acteur du sport local depuis 1971

45€ À l'année

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR

Gérer une association ne devrait pas vous empêcher de vous consacrer à ce qui compte vraiment :

- VOS ADHÉRENTS
- VOS PROJETS
- VOTRE PASSION

L'OMS accompagne les associations adhérentes au quotidien en leur proposant :

- DES SERVICES
- DES RESSOURCES
- DES SOLUTIONS CONCRÈTES

AIDES FINANCIÈRES

Aux inscriptions

Un soutien pour vos adhérents et un coup de pouce pour votre association :

30€ COUP'SPORT
Pour les enfants issus des quartiers prioritaires.

60€ COUPONS BIEN-ÊTRE
Pour faciliter la reprise d'activité.

50€ COUPONS HANDISPORT
Favoriser la pratique des personnes en situation de handicap.

À la formation

Parce qu'une association qui progresse, ce sont aussi des bénévoles qui se forment :

- **BPJEPS** Remboursement de 20% de la part du club, à hauteur de 400€.
- **Formations fédérales** Remboursement de 75 % de la part du club.
- **CQP** Remboursement de 40 % de la part du club, à hauteur de 500 €.

Dans la limite de 1 500 € par an et par association.

FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Vos adhérents doivent se déplacer ? Nous pouvons vous aider à bouger.

L'OMS met 4 minibus à disposition pour faciliter vos déplacements :

ASSOCIATION SPORTIVE :

Journalier	45€
Week-end	80€
+ de 180km	0,25€ / km

ASSOCIATION NON-SPORTIVE :

Journalier	50€
Week-end	90€
+ de 180km	0,30€ / km

*Déplacements sportifs, compétitions, sorties ou évènements : **vous vous occupez du groupe, nous facilitons le transport.***

VOS SERVICES PRATIQUES

Impressions

Un évènement à préparer ? Pensez à vos supports de communication.

L'OMS met à disposition une imprimante permettant de réaliser vos impressions :

ASSOCIATION SPORTIVE :

0,05€	Photocopie noir et blanc
0,10€	+ de 500 photocopies en N&B
0,15€	Photocopie couleur
0,30€	+ de 500 photocopies couleur

ASSOCIATION AUTRE :

0,15€	Photocopie noir et blanc
0,45€	Photocopie couleur

Prestations rémunérées

L'OMS vous sollicite pour la réalisation de ses activités dans le cadre de projets à fort impact social en direction de la population miramasséenne.